



Agir **durablement** pour les territoires ruraux et de montagne

Une étude complète sur les effets réels de l'AFRAT sur
les personnes formées et les territoires alpins

*« Former, Accompagner, Développer les territoires ruraux
et de montagne depuis 1965 »*

379

ANCIENS STAGIAIRES
INTERROGÉS

12

PARTENAIRES
INSTITUTIONNELS

5

ENTRETIENS
QUALITATIFS

60+

ANNÉES D'EXISTENCE
DE L'AFRAT



Sommaire

Partie 1

Introduction

Présentation de l'AFRAT, raisons de la mesure d'impact, thématiques abordées et méthode d'enquête.
Pages 3 – 7

Partie 2

Mesure d'impact

Contexte, cartographie des parties prenantes, analyse de pertinence et mesure détaillée des impacts.
Pages 8 – 45

Partie 3

Synthèse et Analyse

Lecture croisée autour de la durabilité : pertinence, cohérence, efficacité et utilité collective de l'action AFRAT.
Pages 46 – 60



« Agir durablement pour les territoires ruraux et de montagne. »

Mission fondatrice de l'AFRAT depuis sa création en 1965

TROIS QUESTIONS CLÉS AU CŒUR DE L'ÉTUDE

- ▶ Les actions de l'AFRAT ont-elles des effets durables sur les personnes formées et accompagnées ?
- ▶ Quels sont les impacts pour les territoires de montagne ?
- ▶ Au-delà des résultats chiffrés, quels sont les effets réels de l'AFRAT ?



PARTIE 1

INTRODUCTION

Introduction

PRESENTATION DE L'AFRAT

L'AFRAT soutient une montagne durable et vivante à travers deux principaux pôles d'activités : le pôle Formation et Transmission et le pôle Innovation et Expérimentation.

Le premier vise à renforcer les compétences des habitants des territoires montagnards en leur offrant la possibilité d'accéder à des métiers à la fois attractifs et compatibles avec les enjeux environnementaux.

Ce pôle oeuvre également à partager son savoir-faire avec des professionnels, en France et à l'international, pour promouvoir un tourisme durable, bénéfique pour les communautés locales.

Le second pôle se concentre sur l'innovation et l'expérimentation, en développant de nouvelles méthodes pour améliorer l'adaptabilité des territoires montagnards et ruraux face aux transformations profondes, telles que le changement climatique et l'évolution des besoins.

Depuis sa création en 1965, l'AFRAT, via ces deux pôles, permet aux habitants de vivre, travailler et entreprendre durablement sur leur territoire.

TROIS LEVIERS D'ACTION



**La formation
professionnelle**



**L'accompagnement de
projets et de territoires**



Un gîte de groupes



TROIS QUESTIONS CLÉS AU CŒUR DE CETTE ÉTUDE



Les actions de l'AFRAT ont-elles des effets durables sur les personnes formées et accompagnées ?



Quels sont les impacts pour les territoires de montagne ?



Au-delà des résultats chiffrés, quels sont les effets réels de l'AFRAT ?

Introduction

POURQUOI UNE MESURE D'IMPACT ?

Après plus de soixante ans d'existence, l'AFRAT a souhaité interroger de manière structurée les effets réels de son action sur les personnes formées et sur les territoires ruraux et de montagne.

Cette démarche répond à plusieurs enjeux :

1. Objectiver les effets produits

L'AFRAT bénéficie depuis longtemps de retours positifs de la part de ses stagiaires et partenaires. La mesure d'impact vise à dépasser le seul registre du ressenti.

2. Renforcer la lisibilité de son action.

La démarche permet :

- de rendre compte aux partenaires publics et financeurs,
- de clarifier la valeur ajoutée spécifique de l'association,
- de consolider sa légitimité institutionnelle.

3. Éclairer les choix stratégiques

La mesure d'impact permet :

- d'identifier les points forts du modèle d'intervention,
- de repérer des marges d'amélioration,
- d'ajuster les orientations futures.

LES THEMATIQUES ABORDEES

 **L'adéquation des actions de l'AFRAT aux besoins des territoires et des parties prenantes**

 **L'employabilité des bénéficiaires et insertion professionnelle durable**

 **La valeur ajoutée de l'AFRAT comme organisme de formation et acteur territorial**

 **La contribution de l'AFRAT à l'adaptation des territoires de montagne**

 **La satisfaction des bénéficiaires et des parties prenantes**

Introduction

CE QUI A FAIT L'OBJET D'UNE ANALYSE

Afin de rendre compte de la diversité des effets produits par l'AFRAT, l'étude s'est appuyée sur plusieurs thématiques complémentaires couvrant à la fois les impacts individuels (insertion, parcours professionnels), organisationnels (valeur ajoutée de l'offre de formation) et territoriaux (dynamique locale, adaptation aux transitions).

Ce choix méthodologique permet d'appréhender l'impact de manière globale et non uniquement sous l'angle de l'emploi ou de la formation.

Il traduit la volonté d'analyser les interactions entre les parcours des personnes formées, les dynamiques locales et les évolutions structurelles des territoires de montagne.

L'étude cherche à comprendre comment les actions de l'AFRAT contribuent à renforcer les capacités d'adaptation et de résilience territoriale.

L'échelon international, bien que constitutif de l'activité de l'AFRAT, n'a pas été intégré dans le périmètre de cette étude afin de concentrer l'analyse sur les effets produits sur les territoires ruraux et de montagne au niveau national.



**Analyse documentaire
sur les enjeux actuels et à venir
des territoires de montagne**

379

réponses d'anciens stagiaires

12

**réponses de partenaires
institutionnels, universitaires et
professionnels de la montagne**

5

**entretiens qualitatifs
auprès d'acteurs des territoires
de montagne**

Introduction

MÉTHODE D'ENQUÊTE

L'étude d'impact repose sur une approche mixte combinant analyse documentaire, enquête quantitative et entretiens qualitatifs.

L'analyse documentaire a permis d'identifier les principaux enjeux des territoires de montagne.

Un questionnaire en ligne adressé aux anciens stagiaires a permis d'analyser leurs trajectoires professionnelles, leur ancrage territorial et leur regard sur les enjeux montagnards

Un second questionnaire auprès des parties prenantes a été réalisé concernant leur analyse sur les territoires et l'action de l'AFRAT.

Enfin, 5 entretiens qualitatifs ont été conduits afin d'approfondir l'analyse.

L'étude s'est concentrée sur les territoires ruraux et de montagne, avec une forte représentation des départements alpins et du sillon rhodanien.

Une évaluation conduite par Eve Durquety, fondatrice du cabinet Impact-ED et une analyse réalisée par Julien Lois de la SCOP CAE Elycoop, tous deux spécialistes des organisations de l'Economie Sociale et Solidaire.



PARTIE 2

MESURE D'IMPACT



1. Contexte et méthode



CONTEXTE

L'AFRAT se fixe pour objectifs de favoriser la création d'activités et d'emplois sur les territoires ruraux et de montagne dans une perspective de développement durable et équilibré.

Après plus de 60 ans d'existence l'AFRAT a choisi de s'inscrire dans une démarche d'évaluation de son impact social, sociétal et environnemental.

CARTOGRAPHIE DES PARTIES PRENANTES ET DES IMPACTS

Un atelier a été organisé en présence de salariés et d'élus afin d'identifier les parties prenantes de l'AFRAT ainsi que ses hypothèses d'impact sur ces dernières.

DÉTERMINATION DES QUESTIONS ÉVALUATIVES

La démarche d'évaluation vise à répondre aux questions suivantes :

-Les activités mises en place par l'AFRAT sont –elles pertinentes au regard des besoins du territoire et des parties prenantes ?

-Dans quelle mesure l'activité de formation de l'AFRAT produit –elle des résultats positifs en matière de renforcement de l'employabilité des bénéficiaires, de leur insertion durable ?

-Quelle est la valeur ajoutée de l'AFRAT en tant qu'organisme de formation et acteur du développement territorial sur les zones rurales et de montagne ?

-Quelle est sa contribution à l'adaptation des territoires face aux enjeux auxquels les territoires ruraux et de montagne sont confrontés (changement climatique, diversification des activités, ..) ?

-Quel est le niveau de satisfaction des stagiaires ainsi que de ses parties prenantes relativement aux actions développées par l'AFRAT ?

METHODE

Quantitatif

Qualitatif

COLLECTE DES DONNÉES

Questionnaire en ligne « stagiaires de la formation professionnelle »

Un questionnaire a été adressé aux stagiaires de l'AFRAT ayant suivi une formation dans les 10 dernières années afin de déterminer les effets de cette formation dans leur trajectoire professionnelle, la nature de leur insertion professionnelle ainsi que sa durabilité.

Questionnaire en ligne auprès des parties prenantes de l'AFRAT

Ce questionnaire visait à identifier les enjeux auxquels ces acteurs sont confrontés sur les territoires ruraux et de montagne, leurs besoins, la valeur ajoutée perçue de l'AFRAT pour y répondre.

Entretiens qualitatifs auprès des parties prenantes

5 entretiens ont été menés auprès des acteurs suivants :

Jean -Pierre Fosson, Secrétaire général de la Fondation Montagne sûre

Laurent Caillot, Formateur et accompagnateur de montagne

Pierre Torrente, Enseignant chercheur à l'université de Toulouse

Emilie Carpentier et Grégoire, Actis d'Isere Attractivité

Magali Santamaria, Responsable du Service Montagne et Fleuves de la Région Rhône-Alpes

Nous avons exploité les verbatims de ces interlocuteurs en partie 2.4 du document.



2. Cartographie des parties prenantes





Cartographie des parties prenantes

AFRAT

Stagiaires

Actifs en reconversion

Demandeurs d'emploi

Publics éloignés de l'emploi

Jeunes en orientation

Publics en recherche de qualification

Partenaires techniques

France Travail

Organismes d'insertion

Enseignement supérieur

Plateformes pédagogiques

Pouvoirs publics

Collectivités territoriales

Administrations nationales

Agences de développement

Prestataires

Formateurs

Plateformes pédagogiques

Professionnels *

Employeurs

Socioprofessionnels

* tourisme / montagne / cuisine / ruralité

Acteurs socio-économiques locaux

Tissu économique et associatif local des territoires ruraux et de montagne

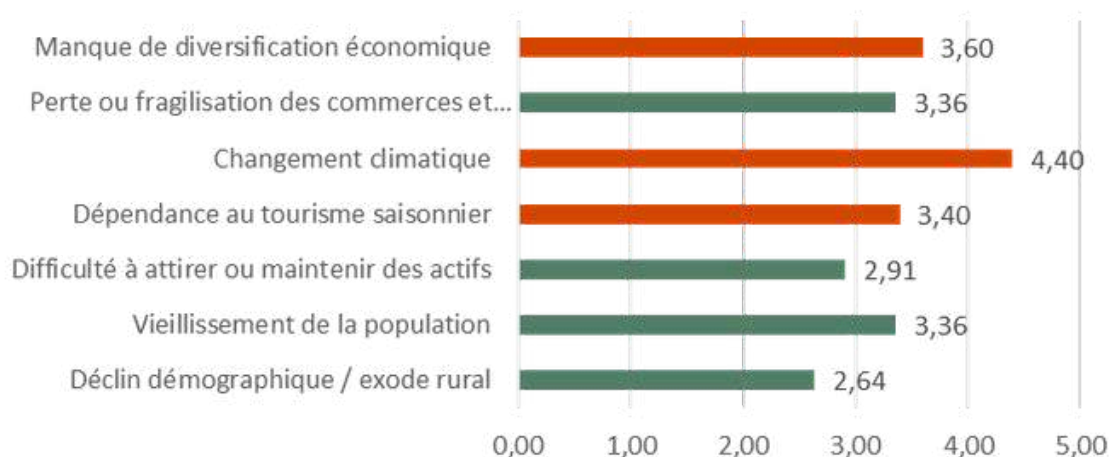


3. Analyse de la pertinence du positionnement de l'AFRAT au regard des enjeux et des besoins en présence



L'AFRAT, une réponse pertinente face aux besoins des territoires ruraux et de montagne

Quels sont aujourd'hui les principaux enjeux auxquels votre territoire est confronté (note sur 5) ?



Les répondants estiment que le changement climatique est l'enjeu le plus important auquel leur territoire est confronté (4,4/5) suivi du manque de diversification économique (3,6/5) et de la dépendance au tourisme saisonnier (3,4/5)

La loi du 9 janvier 1985 relative au développement et à la protection de la montagne, dite "loi Montagne", constitue le principal cadre législatif spécifiquement destiné aux territoires de montagne en France]. Cette loi historique, complétée en 2016 par la "loi Montagne II", reconnaît que "la République française **reconnait la montagne comme un ensemble de territoires dont le développement équitable et durable constitue un objectif d'intérêt national en raison de leur rôle économique, social, environnemental, paysager, sanitaire et culturel**".

Cette législation concerne plus de 5 000 communes, soit une commune sur six en France, et vise à concilier le développement et la protection de territoires à enjeux contrastés. Elle a établi un zonage strict définissant les zones de montagne comme des communes où plus de 80% du territoire se situe à une altitude supérieure à 600 mètres ou présentant une dénivelée minimale de 400 mètres.

**+2°C
dans
les Alpes**

Les territoires de montagne font face à des impacts climatiques amplifiés par rapport aux zones de plaine.

Dans les Alpes et les Pyrénées françaises, la température a augmenté de +2°C au cours du XXe siècle, contre +1,4°C dans le reste de la France . Cette accélération du réchauffement climatique se traduit par plusieurs phénomènes critiques.

• **Fonte des glaciers et modification du cycle de l'eau**

Les glaciers ont reculé de façon spectaculaire dans les Alpes et les Pyrénées, modifiant le cycle de l'eau et déstabilisant tout ce qui est habituellement tenu par la glace dans les couches profondes de la montagne.

• **Diminution de l'enneigement**

Les Alpes et les Pyrénées ont perdu près d'un mois d'enneigement ces cinquante dernières années. Selon les projections scientifiques, si les concentrations de gaz à effet de serre restent élevées, la neige pourrait avoir quasiment déserté la moyenne montagne à horizon 2100 .

• **Hausse des risques naturels**

Le changement climatique accentue la survenance de risques naturels déjà omniprésents en montagne, notamment les glissements de terrain et les écroulements rocheux.

Essoufflement du modèle économique de certaines stations de ski

La Cour des comptes a alerté en 2024 sur un modèle économique des stations de ski françaises qui "s'essouffle" et serait même en situation de "déclin". Cette crise structurelle se manifeste par plusieurs indicateurs :

- **Fermetures croissantes** : Le nombre de stations de ski en activité en France a atteint son pic au début des années 1990 avec plus de 500 domaines, avant d'entamer un lent déclin avec en moyenne deux à trois fermetures par an. En 2019, il restait encore un peu plus de 400 domaines skiables en service.
- **Vulnérabilité financière** : Depuis le début du siècle, et encore plus depuis les années 2010, l'économie des stations de ski se trouve "durablement affectée par le changement climatique". Les projections scientifiques sur l'enneigement à moyen et long terme font état de "situations critiques nombreuses".
- **Impact territorial** : Déjà "fragilisées par le manque d'enneigement et l'érosion de leur clientèle de skieurs, de plus en plus de stations ne sont déjà plus en capacité d'atteindre l'équilibre d'exploitation". Les stations situées dans les Alpes du sud risquent d'être particulièrement touchées.

Diversification économique et habitabilité des territoires...

Face à ces défis, la nécessité d'une diversification économique s'impose comme un enjeu majeur. Les territoires de montagne doivent sortir de la mono-dépendance au tourisme hivernal et développer des activités complémentaires.

Enjeux d'habitabilité

La vie à la montagne se complexifie et exclut davantage les populations locales. Il devient difficile d'y habiter dignement et durablement, en raison d'une insuffisance de logements adaptés et accessibles financièrement, alors que les offres d'hébergement touristique se multiplient et montent en gamme.

Défis de services et de mobilité

Le maintien de la jeunesse en montagne et l'habitabilité en montagne nécessite des services, des commerces et de la mobilité adaptés. Les enjeux d'attractivité pour les jeunes, d'accès aux services et de logement constituent des préoccupations centrales pour maintenir les populations locales face à la pression immobilière et touristique.

Attractivité des territoires de Montagne

L'enjeu du maintien des populations sur les territoires de montagne est central pour leur vitalité et leur avenir. Ces espaces font face à des défis démographiques importants, tels que le vieillissement de la population, l'exode des jeunes et le déclin démographique dans les zones les plus reculées. Pour contrer ces dynamiques, il est essentiel de renforcer l'attractivité des territoires en garantissant l'accès à l'emploi, à la formation, tout en diversifiant l'économie locale et en valorisant les savoir-faire spécifiques à la montagne.

L'activité de l'AFRAT consiste à proposer des formations aux métiers de la montagne dans une optique d'adaptation à ces enjeux, afin de permettre aux habitants de ces territoires d'y vivre, d'y travailler et d'y habiter.

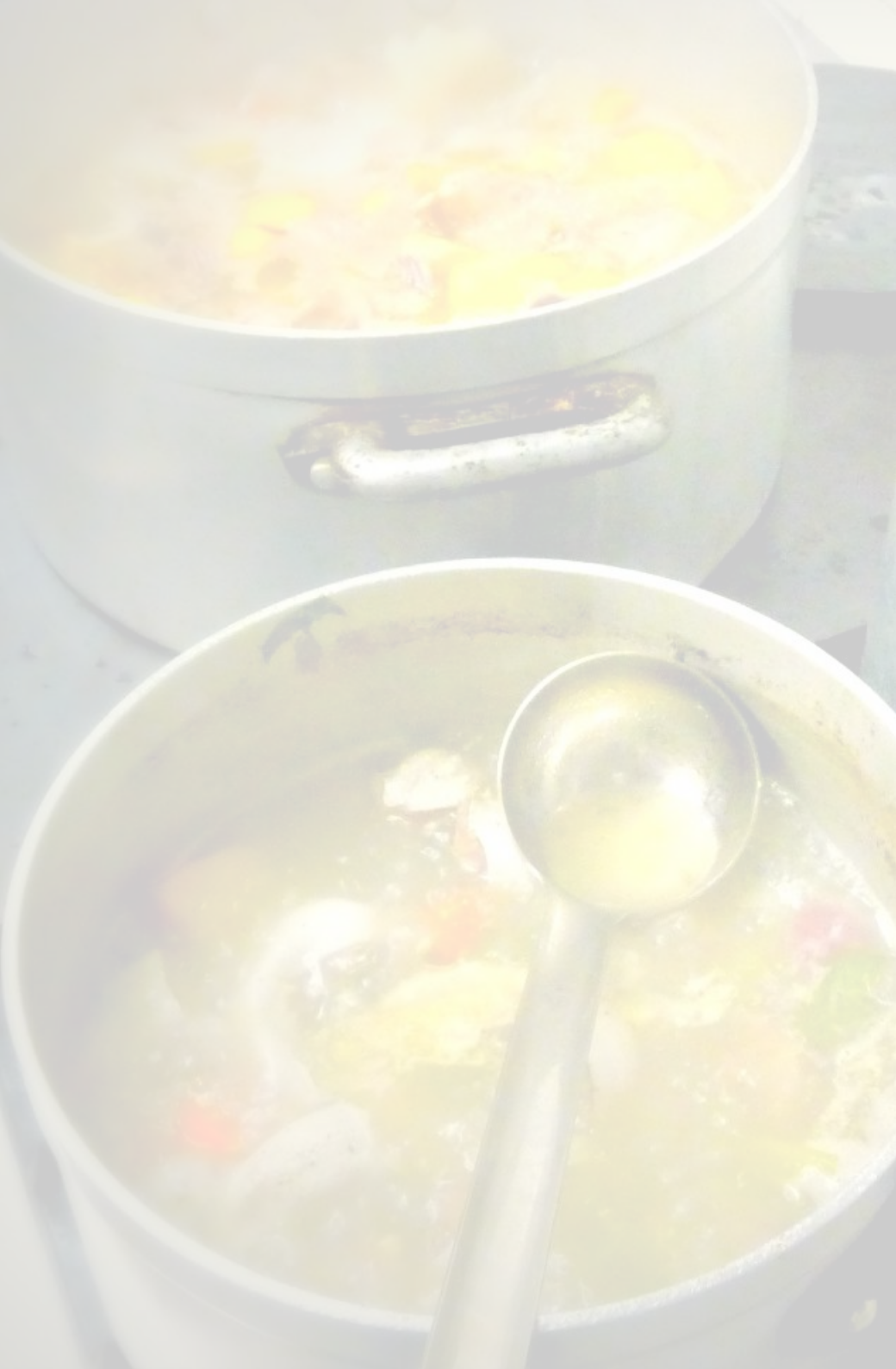
Au-delà de son **activité de formation**, l'AFRAT développe :

- de l'ingénierie de développement des territoires
- de la mise en réseau des acteurs de façon à co-construire les territoires ruraux et de montagne de demain dans une perspective durable. .

En cela, la réponse de l'AFRAT apparaît pertinente au regard des enjeux et besoins en présence

4. Mesure des impacts





**Mesure des
impacts de
l'activité
« Formation »**

Profil des répondants et parcours de formation



55,8%



43%

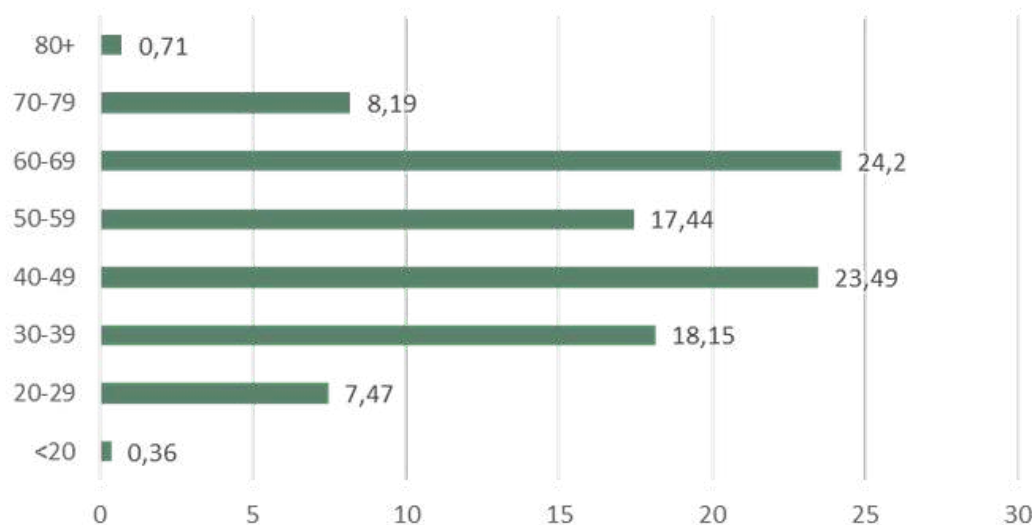


15% de retraités

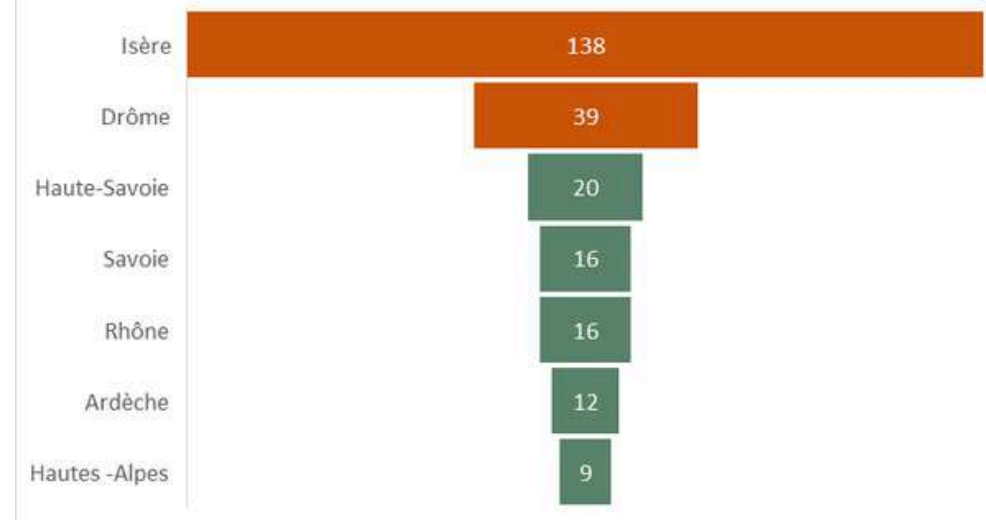
379
réponses

L'enquête a été administrée auprès de stagiaires de l'AFRAT ayant suivi une formation sur les 15 dernières années(et +).

Répartition par classe d'âge des répondants



Territoires de résidence des stagiaires



L'enquête révèle que les formations les plus représentées sont:

- Cuisine (31%)
- Création d'entreprise (28%)
- Accompagnateur en montagne (20,6%)
- et Ski (9,9%)



3/4

des répondants résident en zone rurale ou de montagne, ce qui correspond à la vocation territoriale de l'AFRAT.

L'Afrat, une réponse au besoin d'insertion professionnelle et d'alignement entre vie personnelle et vie professionnelle

Les principales raisons d'intégrer l'AFRAT sont :

41%

1. Donner du sens à son parcours professionnel

(score moyen : 3,21/5, 41% « très important »)

38,5%

2. Acquérir ou renforcer des compétences spécifiques

(3,15/5, 38,5% « très important »)

31,7%

3. Concrétiser un projet de création ou reprise d'entreprise

(2,86/5, 31,7% « très important »)

31,7%

4. Améliorer sa qualité de vie en s'installant/travaillant en zone rurale ou montagnarde

(2,63/5, 22,3% « très important »)

La recherche de sens, l'ancrage territorial sur son lieu de vie, et la volonté de contribuer au développement local sont des moteurs forts.

Un levier de retour à l'emploi et/ou de reconversion

46,7%

des répondants étaient **au chômage** avant d'intégrer l'AFRAT



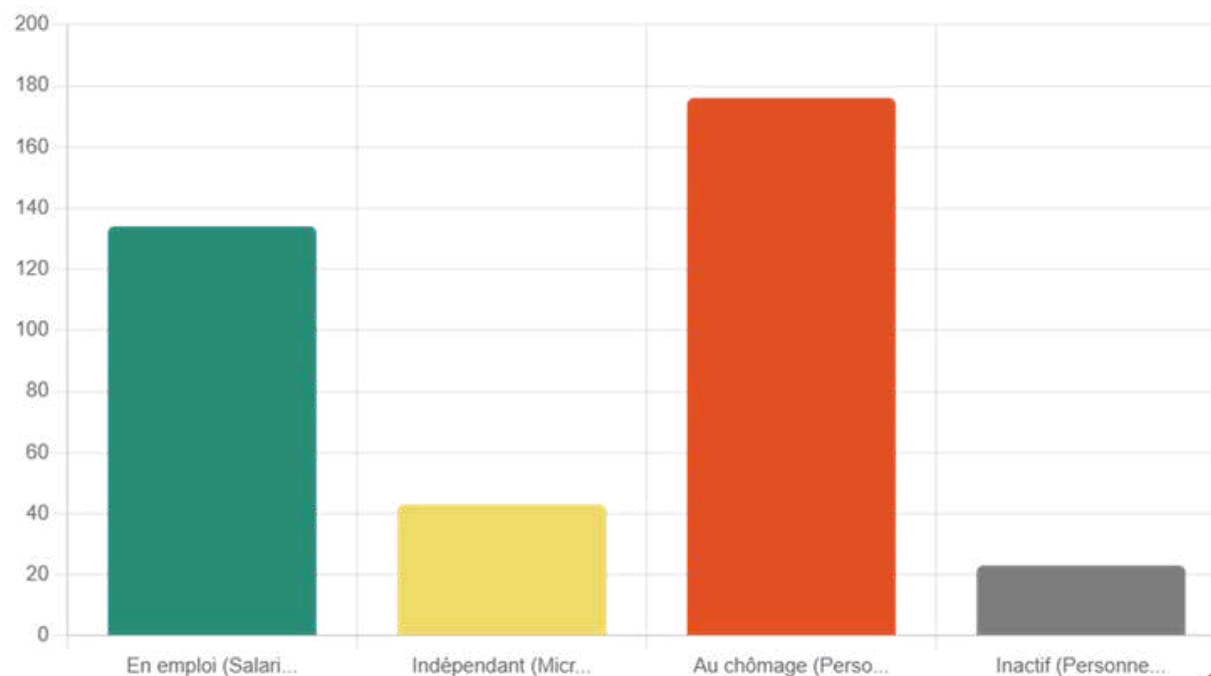
80%

des répondants ont retrouvé un emploi ou créé leur activité **dans l'année qui a suivi leur sortie de l'AFRAT**

Avant d'intégrer l'AFRAT,

- près de la moitié des répondants étaient au chômage (46,7%),
- 35% en emploi,
- 11,7% indépendants
- et 6,2% inactifs.

Cette donnée souligne **le rôle de l'AFRAT comme levier de reconversion et/ou de retour à l'emploi.**



Impact N°1 : une insertion professionnelle rapide et durable

60,4%

ont retrouvé un emploi dans un délai inférieur ou égal à 6 mois

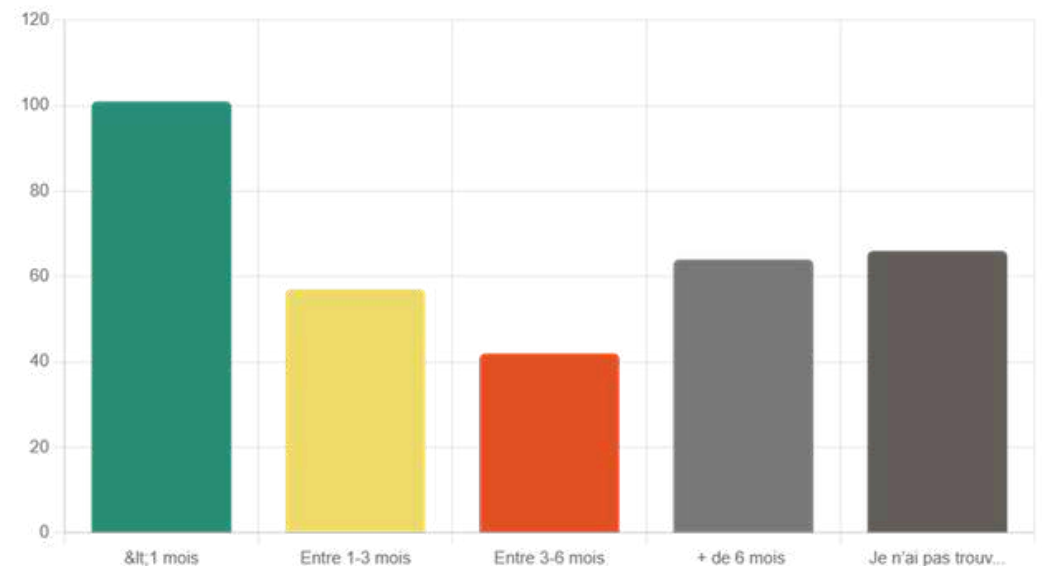
30,5 % ont trouvé un emploi ou créé une activité en moins d'un mois

16,8 % en 1 à 3 mois

13,1 % en 3 à 6 mois

19,6 % en plus de 6 mois

19,9 % n'ont pas trouvé d'emploi ni créé d'activité



81,5%

des premiers emplois/activités sont en lien à la formation suivie

Impact N°1 : une insertion professionnelle rapide et durable

82%

des répondants (hors retraités) sont actuellement en emploi ou en activité (47% salariés, 39% entrepreneurs, 13,7% cumulant plusieurs statuts)

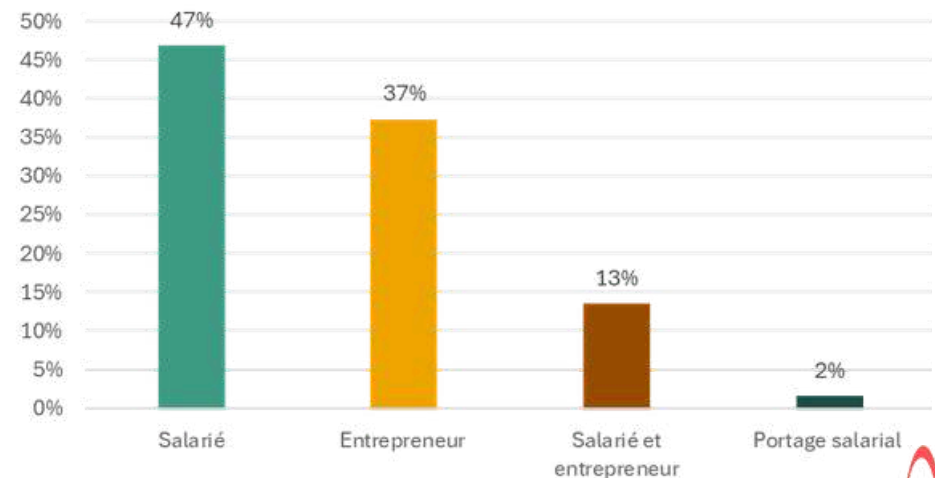
33%

exercent plusieurs métiers ou activités, et pour 68% d'entre eux, il s'agit d'un choix (contre 26,5% pour qui c'est une nécessité).

Situation actuelle de répondants (hors retraités) vis à vis de l'emploi



Statut des répondants en emploi ou en activité



Fin 2021, selon les estimations d'emploi de l'INSEE*, **2,3 millions de personnes exercent simultanément plusieurs emplois en France, soit 7,7 % de l'emploi total.**

En montagne**, dans le département de la Savoie où les enjeux de pluriactivité sont bien plus prégnants, le pourcentage de pluriactifs est plus fort que dans l'ensemble de la France :

- 40 % des agriculteurs
- 27 % des commerçants et artisans
- 49 % des professions libérales s'y déclarant pluriactifs.

*Source : Insee Emploi, chômage, revenus du travail Édition 2024

** L'avenir de la montagne : un développement équilibré dans un environnement préservé
Rapport d'information n° 15 (2002-2003), tome I, déposé le 9 octobre 2002

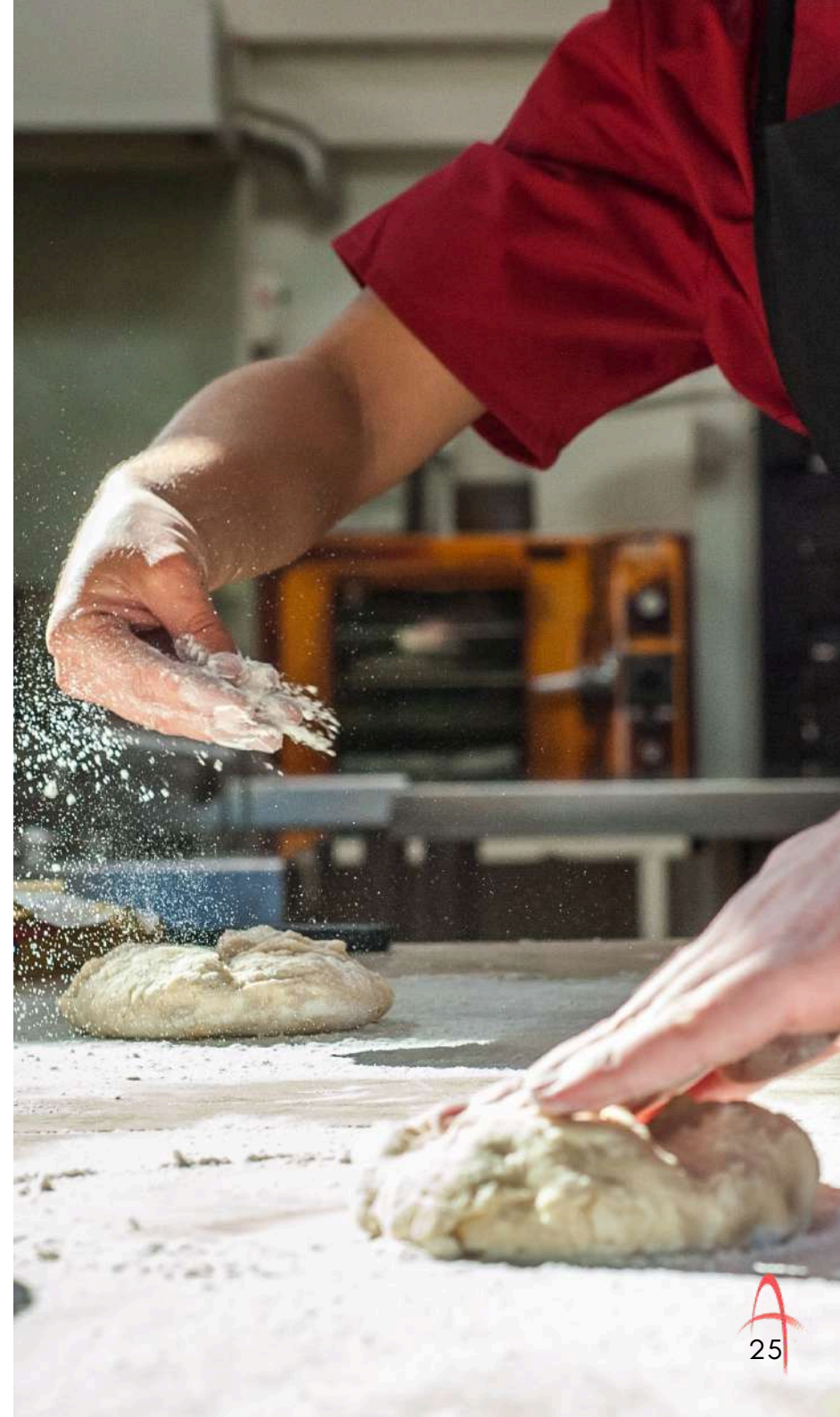
Impact N°1 : une insertion professionnelle rapide et durable

76,7%

76,7% des répondants estiment que L'AFRAT a joué **un rôle déterminant ou important** dans les trajectoires professionnelles et personnelles.

Les témoignages mettent en avant :

- La qualité de l'accompagnement et du réseau
- L'adéquation entre formation et besoins du territoire
- L'ouverture à de nouveaux métiers ou à l'entrepreneuriat
- Le développement de compétences transversales
- L'ancrage local



Impact n°2 : Une contribution forte à la redynamisation des zones rurales et de montagne et à l'emploi local

Une forte implantation régionale

La question 5 de l'enquête portait sur le département de résidence principale des stagiaires au moment de leur entrée en formation à l'AFRAT. Les réponses révèlent une forte implantation régionale, tout en montrant une certaine diversité géographique. Principaux enseignements :

- **Forte représentation des départements alpins et limitrophes**

L'Isère (38) arrive très largement en tête, représentant à elle seule 41,7% des répondants. Suivent la Drôme (26) avec 11,8%, la Haute-Savoie (74) avec 6%, la Savoie (73) avec 4,8%, et le Rhône (69) avec 4,8%.

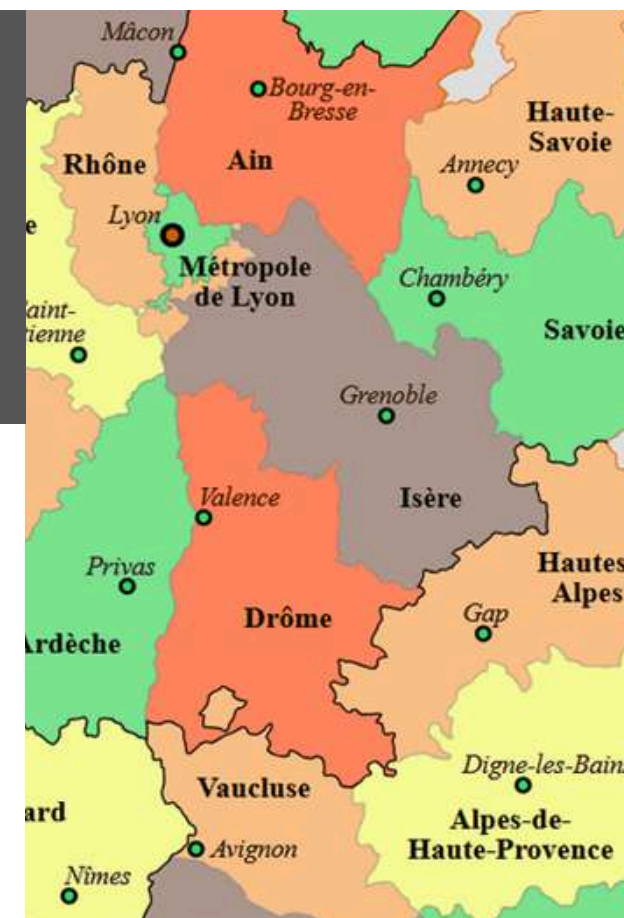
Ces cinq départements concentrent à eux seuls près de 70% des stagiaires, ce qui traduit **l'ancrage historique et territorial de l'AFRAT dans les Alpes et le sillon rhodanien**.

- **Présence significative d'autres départements ruraux ou de montagne**

L'Ardèche (07), l'Ain (01), les Hautes-Alpes (05), la Loire (42), le Jura (39) et la Haute-Loire (43) comptent également plusieurs stagiaires, **confirmant l'attractivité de l'AFRAT auprès d'un public issu de zones rurales ou de montagne**.

- **Origines plus dispersées mais marginales**

D'autres départements, parfois éloignés (Finistère, Pyrénées-Orientales, Guadeloupe, La Réunion...), apparaissent ponctuellement, illustrant la capacité de l'AFRAT à attirer au-delà de son bassin historique, même si ces cas restent minoritaires.



Impact n°2 : Une contribution forte à la redynamisation des zones rurales et de montagne et à l'emploi local

Une démarche de transition écologique marquée

66%

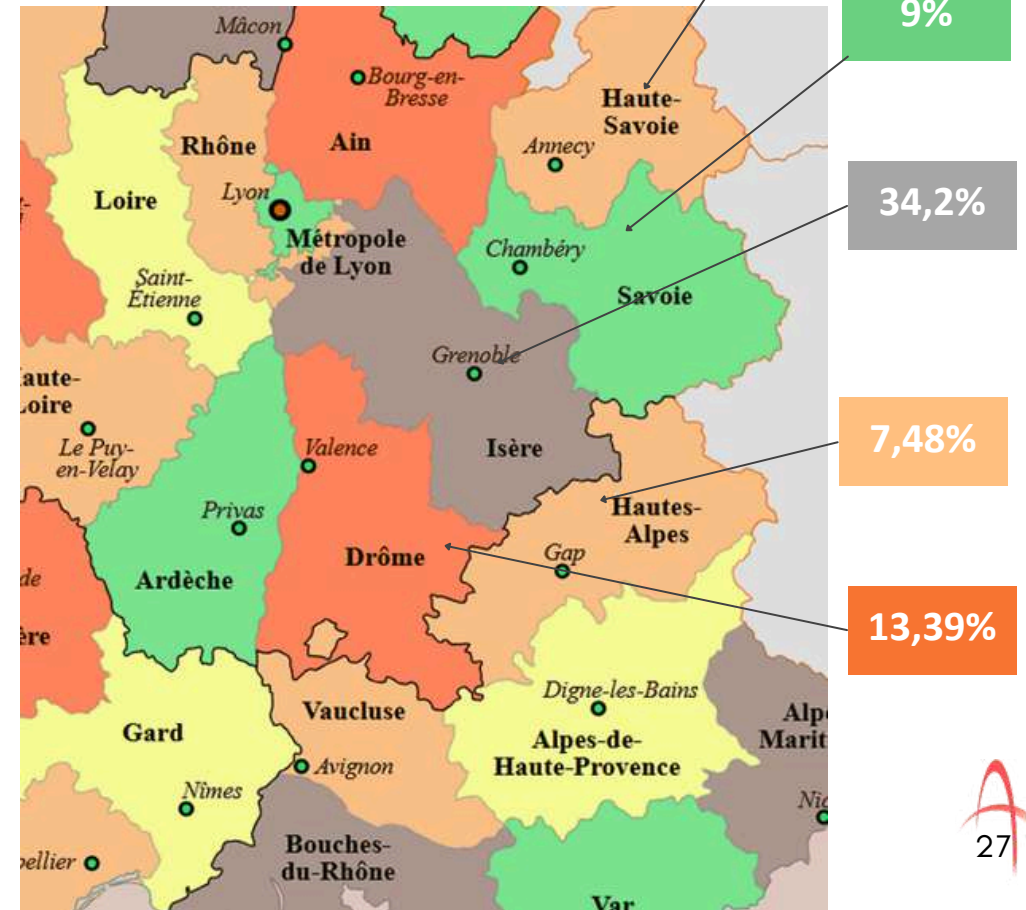
des répondants estiment que leur activité contribue à **dynamiser un territoire rural ou montagnard** (création/maintien d'emplois, soutien aux commerces locaux, valorisation du patrimoine, etc.)

60%

déclarent que leur métier ou activité **intègre une dimension d'adaptation au changement climatique ou à la transition écologique.**

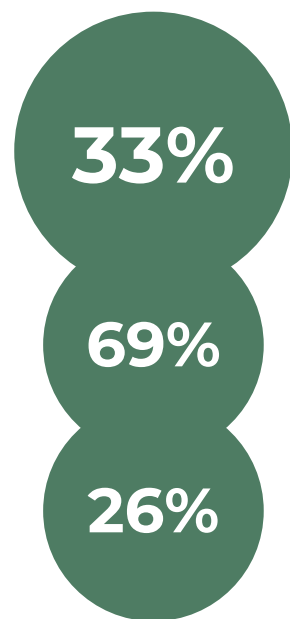
Parmi eux, 59% estiment intégrer « beaucoup » ou « très fortement » des pratiques respectueuses de l'environnement (tri, circuits courts, énergies renouvelables...)

Localisation des activités/emplois des répondants en activité



Impact n°2 : Une contribution forte à la redynamisation des zones rurales et de montagne et à l'emploi local

Une pluriactivité marquée



des répondants **déclarent exercer plusieurs activités**

déclarent qu'il s'agit d'un **choix**

d'entre eux estiment qu'il s'agit d'une **nécessité**

Inséparable de la saisonnalité et étroitement liée à l'activité touristique, **la pluriactivité constitue un sujet majeur pour le développement économique régional en particulier celui des territoires alpins.**

D'après l'Association pour le Développement en Réseau des Territoires et des Services (ADRÉTS), on peut distinguer trois types de pluriactifs, chacun ayant des enjeux et des besoins spécifiques :

- **Les 'pluriactifs locaux'** résident et travaillent sur le même territoire. Pour ces individus, le défi est de dénicher une activité complémentaire sur ce même territoire afin de pouvoir y vivre toute l'année. La pluriactivité peut alors se diversifier grâce à l'acquisition de compétences multiples ou de qualifications doubles, obtenues par le biais de formations, qu'elles soient initiales ou continues. Cela représente un enjeu particulier pour l'attractivité des zones de montagne, qui doivent offrir aux habitants la possibilité de vivre et de travailler toute l'année.
- **Les 'professionnels mobiles'** incluent des jeunes diplômés d'écoles hôtelières ou de tourisme. Leur parcours professionnel est lié à leur capacité de mobilité géographique. L'enjeu pour eux est d'être accompagnés dans leur démarche d'insertion professionnelle dans un autre territoire.
- **Les 'jeunes en insertion sociale et professionnelle'** sont ceux qui travaillent de manière saisonnière dans le secteur du tourisme, que ce soit par choix ou par nécessité, et qui peuvent sécuriser leur parcours en se spécialisant dans un domaine d'activité. Pour ces jeunes, l'enjeu principal reste leur professionnalisation.

En formant aux métiers de la montagne, **l'AFRAT permet aux habitants des territoires ruraux et de montagne de continuer à vivre et travailler sur leur lieu de vie.**

Source : Les enjeux de la pluriactivité et de la bi-qualification pour l'activité touristique en zone de montagne 20 mars 2023 CESER

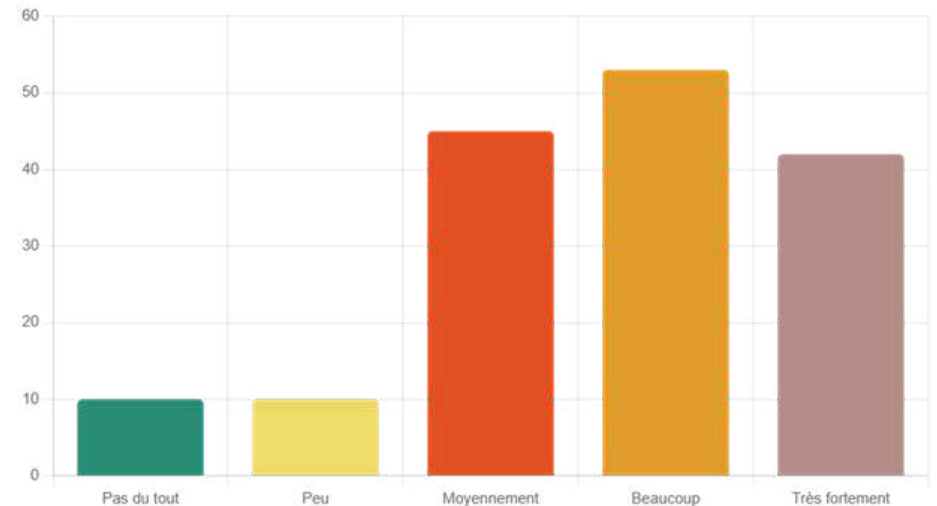
Impact N°3 : des citoyens engagés dans la transition écologique et dans la société

59%

des répondants déclarent que leur activité professionnelle intègre (beaucoup ou fortement) des pratiques respectueuses de l'environnement

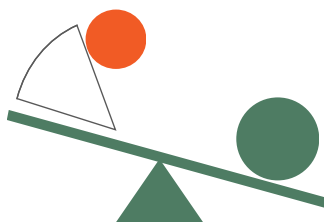
(exemples : tri des déchets, maîtrise de l'énergie, véhicules électriques, recours aux énergies renouvelables, produits bio et circuits courts...)

- **37%** des répondants sont engagés dans des associations locales (culture, sports, solidarité..) ou participent à des initiatives citoyennes (Jardins partagés, AMAP, circuits courts etc...). Ce chiffre est bien supérieur à la moyenne constatée dans la population française soit 20,1% en 2022*. Ce chiffre s'élève à 36% lorsque sont intégrés les engagements bénévoles autres (école, église, mairie, amis,...)
- **31%** déclarent être impliqué(e)s dans la vie locale ou citoyenne de leur commune ou de leur territoire à travers leur engagement professionnel (agent public, acteur associatif...)



L'AFRAT s'est fixé pour objectif d'inscrire ses activités dans une perspective d'adaptation des territoires ruraux et de montagne aux enjeux sociaux et environnementaux. Elle s'efforce pour cela d'imaginer et de concevoir des formations et des dispositifs qui concilient les contraintes des acteurs socio-économiques et approches durables (cuisine végétale...). **Ces valeurs fortement ancrées au sein de l'AFRAT semblent être à leur tour portées par les bénéficiaires de leur formation.** Ils sont en outre nombreux à afficher un engagement citoyen et local.

Satisfaction des bénéficiaires



Les témoignages recueillis mettent en lumière l'impact profond et durable de l'AFRAT sur les parcours professionnels, personnels et citoyens des stagiaires.

Plusieurs axes forts se dégagent :

Transformation et confiance en soi

Beaucoup évoquent un « tournant », un « tremplin », une « expérience transformatrice » qui a permis de (re)prendre confiance, d'oser un changement ou de concrétiser un projet.

Insertion professionnelle et création d'activité

Les formations sont décrites comme « clés en main », « pratiques », permettant d'accéder rapidement à l'emploi ou de lancer une activité, souvent en lien direct avec le territoire montagnard ou rural.

Ancrage territorial et réseau

L'AFRAT est perçue comme un acteur majeur du développement local : elle favorise l'installation, la création d'entreprise, la valorisation des circuits courts, et la constitution d'un réseau solide, utile bien au-delà de la formation.

Valeurs humaines, collectif et bienveillance

L'ambiance, la qualité des formateurs, la bienveillance, l'écoute et la dynamique de groupe sont unanimement saluées. Les stagiaires soulignent la richesse des échanges et la force du collectif.

Ouverture et engagement

L'AFRAT ouvre à de nouveaux horizons, encourage l'engagement citoyen, associatif ou entrepreneurial, et transmet des valeurs de respect, de partage, d'innovation et d'adaptation au territoire.

« L'AFRAT a été un tournant majeur de mon parcours professionnel, et structurant pour la suite. De belles rencontres. »

« Une année "cadeau" pour se faire un chouette réseau, apprendre et pratiquer. J'ai appris à évoluer réellement en montagne, et j'ai acquis une expérience montagne. »

« La formation création d'entreprise a été déterminante dans ma stratégie marketing et m'a beaucoup aidée à structurer mon projet pour le rendre viable. »

« Très bonne formation qui m'a permis de trouver du travail tout de suite. Je suis restée en relation avec 2 personnes du stage, ça fait plus de 30 ans que nous sommes amies. »

« La formation de cuisinière du terroir m'a permis de postuler dans des restaurants dont les valeurs sont sensibles à l'environnement. »

« La formation était concrète et préparait bien à la création d'une activité. Le dossier m'a servi pour présenter mon projet à la chambre de commerce et aux financeurs. »

« L'AFRAT met en relation des personnes qui veulent bien faire et faire le bien avec des professionnels qui le pratiquent. Au-delà de la nécessaire acquisition des techniques, ces rencontres sont essentielles pour confirmer et dynamiser leurs initiatives. »

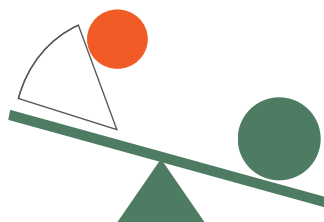
« J'ai eu la chance de suivre cette formation à un moment charnière de ma vie. Installé artisan à 25 ans jusqu'à 52 ans, j'ai gardé un lien très étroit avec mon environnement rural. »

« Une formation complète, très pratique et clé en main pour la suite d'une carrière professionnelle. »

« L'AFRAT un bel outil de formation, un lieu de riches échanges entre stagiaires, ouvert aux innovations, connaissance des territoires ruraux et de montagne. »

« La formation m'a permis de concrétiser mon projet, m'a aidé à avoir des outils de travail et permis également de rencontrer des personnes de ma région. »

Satisfaction des bénéficiaires



Les verbatim illustrent la capacité de l'AFRAT à :

- Accompagner des reconversions et des créations d'activité en montagne,
- Renforcer l'ancrage local et le réseau professionnel,
- Diffuser des valeurs humaines, de solidarité et d'innovation,
- Être un levier d'insertion et de développement pour les territoires ruraux et montagnards.

L'AFRAT apparaît ainsi comme un **acteur clé de la formation, du développement local et de l'épanouissement professionnel et personnel de ses stagiaires**, avec un impact concret et reconnu sur le territoire alpin et au-delà





**Mesure des
impacts de
l'activité
« Développement
territorial,
animation de
réseau »**

Expertise et impact de l'AFRAT : une valeur ajoutée territoriale reconnue

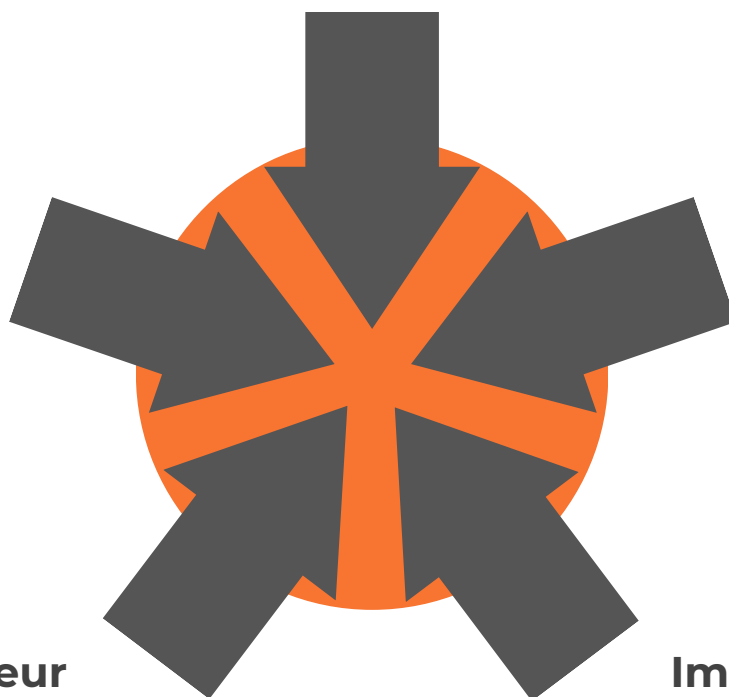


Valeur ajoutée de l'AFRAT en synthèse

**Ancrage territorial
et légitimité
historique**

**Capacité
d'innovation et
d'adaptation**

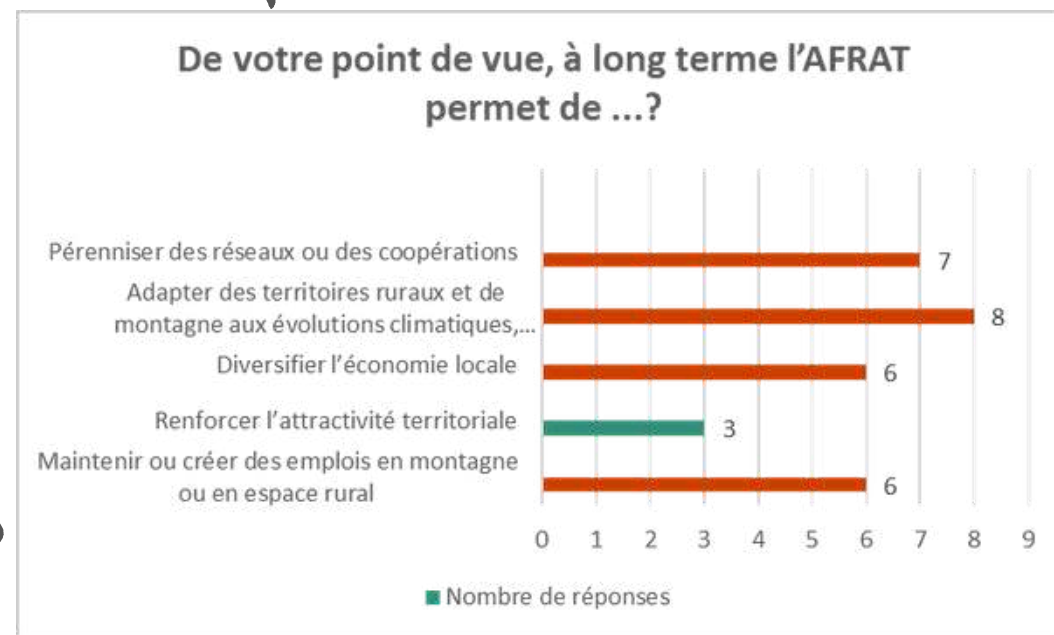
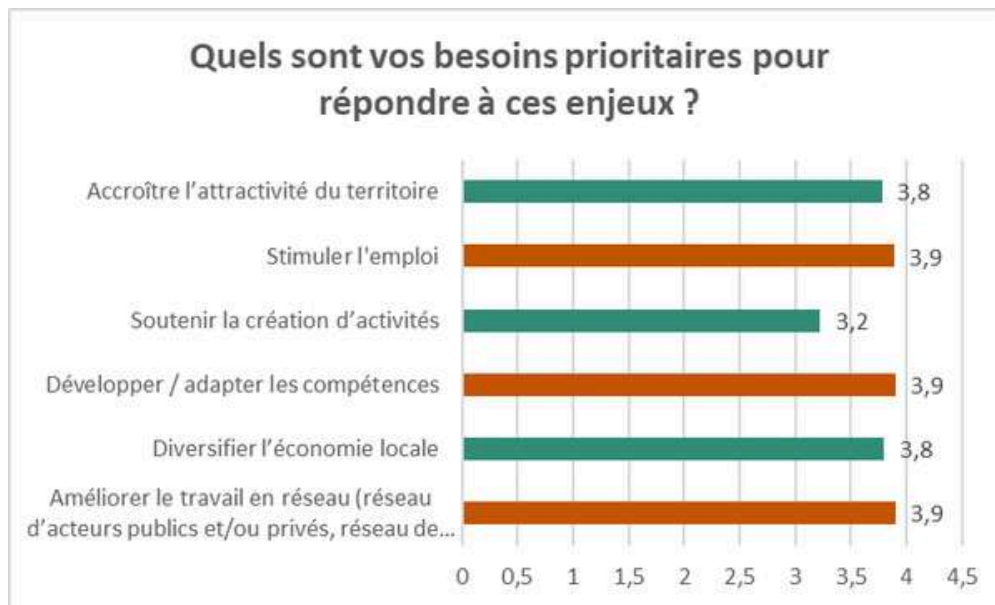
**Double compétence
formation
/développement
territorial**



**Rôle de facilitateur
et d'animateur de
réseau**

**Impact territorial et
reconnaissance
institutionnelle**

Expertise et impact de l'AFRAT : une valeur ajoutée territoriale reconnue



Le développement des compétences, la stimulation de l'emploi et le renforcement des dynamiques de réseau figurent parmi les besoins prioritaires des parties prenantes interviewées. **Les compétences et les capacités reconnues à l'AFRAT par ces dernières sont parfaitement alignées avec leurs besoins.**

Expertise et impact de l'AFRAT : une valeur ajoutée territoriale reconnue

1. Ancrage territorial authentique et légitimité historique

L'AFRAT bénéficie d'un ancrage territorial authentique unanimement reconnu par ses parties prenantes. Créée en 1965 par des agriculteurs du Vercors sous l'impulsion de Jean Faure, l'association "*vit la montagne et habite la montagne*", ce qui lui confère une légitimité particulière dans l'écosystème montagnard.

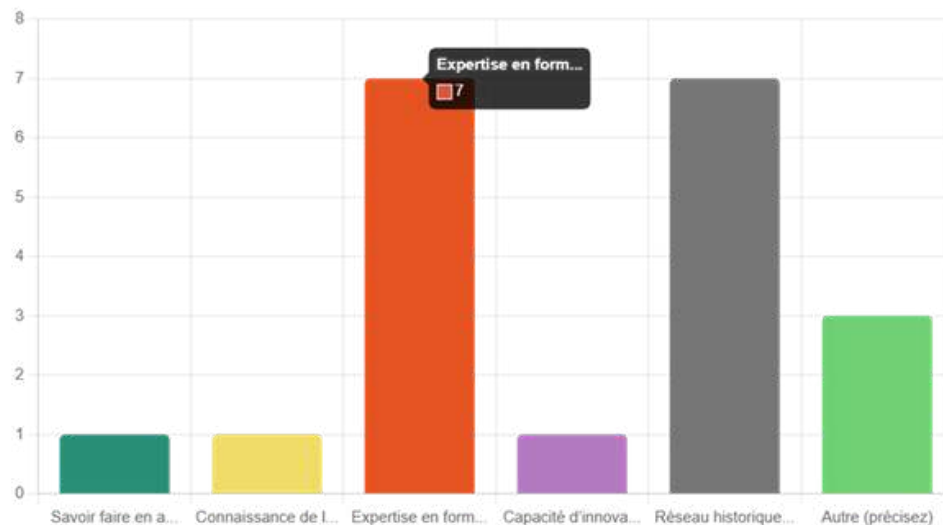
Cette légitimité se traduit par une reconnaissance auprès des professionnels de la montagne qui dépasse les clivages sectoriels et politiques. L'AFRAT est perçue comme "*apolitique : ni pro station, ni pro parc*", ce qui lui permet de jouer un rôle de facilitateur neutre dans des territoires souvent traversés par des tensions entre différentes visions du développement.

2. Double compétence formation-développement territorial

L'AFRAT se distingue par sa double compétence formation et développement territorial, dépassant le simple rôle d'organisme de formation. Cette spécificité lui permet d'intervenir à la fois sur les questions de qualification professionnelle et d'accompagnement au développement territorial.

- **Accompagnement des transitions** : L'AFRAT accompagne les mutations des territoires de montagne en utilisant la formation comme levier principal. Sa mission peut être définie comme "*l'accompagnement des transitions des territoires ruraux et de montagne par la formation, l'ingénierie et l'innovation*".
- **Expertise en ingénierie territoriale** : L'association développe une expertise reconnue en montage de projets européens, en animation de réseaux et en facilitation territoriale. Elle dispose d'une "*vue à 360° en matière de formation et mille idées à la minute avec une capacité à mener des projets*".

Pour quelles raisons avez-vous collaboré avec l'AFRAT ?



Les parties prenantes interviewées mettent clairement en évidence **la légitimité de l'AFRAT en tant qu'acteur historique des territoires ruraux et de montagne et reconnaissent son expertise spécifique en formation aux métiers de la montagne**

Expertise et impact de l'AFRAT : une valeur ajoutée territoriale reconnue

3. Capacité d'innovation et d'adaptation

L'AFRAT démontre une capacité d'innovation et d'adaptation particulièrement valorisée par ses partenaires . Cette agilité se manifeste par :

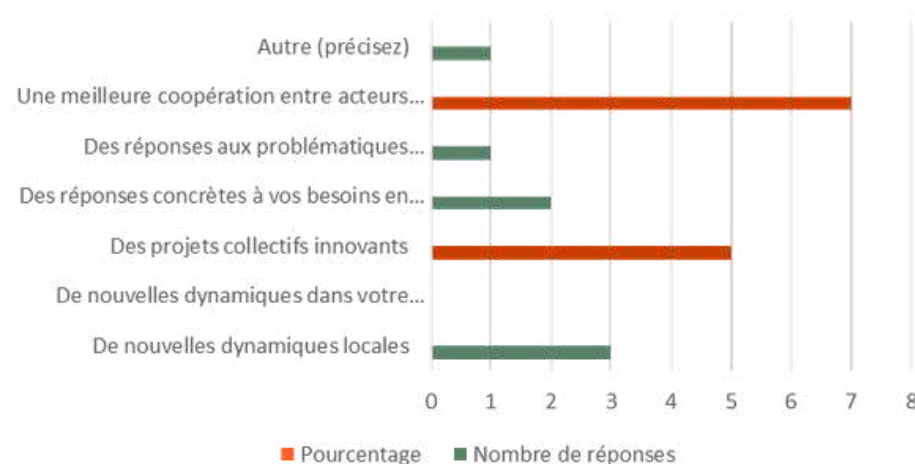
- **Une flexibilité organisationnelle** : *"Structure hyper agile, quand il faut faire évoluer les choses, ça peut aller vite"* . Cette capacité d'adaptation lui permet de faire évoluer rapidement son offre de formation en fonction des besoins émergents des territoires.
- **Une capacité d'innovation pédagogique** : L'AFRAT développe des *"formations renouvelées"* comme le cursus de *"cuisinier de la montagne"* qui illustre sa capacité à porter des messages nouveaux sur la montagne . L'association a su évoluer d'un simple centre de *"reconversion des montagnards"* vers un acteur de l'innovation territoriale .
- **Adaptation aux transitions** : Face aux enjeux climatiques et sociétaux, l'AFRAT fait évoluer son offre de formation pour répondre aux besoins de transition, notamment à travers le *"passeport compétences montagne"* qui donne aux professionnels les clés de compréhension du territoire .

4. Rôle de facilitateur et d'animateur de réseau

L'AFRAT joue un rôle central de facilitateur et d'animateur de réseau reconnu par l'ensemble de ses parties prenantes. Cette fonction se décline selon plusieurs dimensions :

- **Animation territoriale** : L'association organise le dialogue entre parties prenantes et facilite la concertation territoriale . Elle dispose d'une *"capacité à faire travailler ensemble"* les acteurs du territoire, compétence essentielle pour les processus de transition.
- **Réseau d'anciens** : *"C'est un réseau d'acteurs car beaucoup de personnes sont passées par l'AFRAT"* . Ce réseau constitue *"une multitude de compétences de gens installés dans les territoires"* qui peut être mobilisé pour des réflexions sur l'innovation territoriale .
- **Mise en réseau multi-échelle** : L'AFRAT développe une expertise de mise en relation entre acteurs locaux, nationaux et internationaux . Ses interventions à l'international, notamment en Arménie et en Palestine, enrichissent son expérience et son savoir-faire .

Avec l'AFRAT, vous avez pu développer...



Expertise et impact de l'AFRAT : une valeur ajoutée territoriale reconnue

5. Impact territorial et reconnaissance institutionnelle

- **Acteur identifié unique** : "L'AFRAT c'est l'acteur identifié sur la formation aux métiers de la montagne" . En cas de disparition, "on n'aurait plus d'acteurs identifiés sur les Alpes" , soulignant son caractère irremplaçable dans l'écosystème alpin.
- **Contribution au développement local** : L'association contribue significativement à la dynamisation des territoires ruraux et montagnards. Elle accompagne la création d'activités économiques, la valorisation des circuits courts et l'adaptation aux changements climatiques .
- **Reconnaissance européenne** : L'AFRAT travaille en étroite collaboration avec des partenaires transalpins qui partagent les mêmes sujets et les mêmes préoccupations en lien avec les territoires de montagne. Elle bénéficie à ce titre d'une certaine reconnaissance puisqu'elle participe à des programmes financés par l'Union européenne pour favoriser les coopérations transfrontalières sur ces sujets.

L'impact territorial de l'AFRAT est unanimement reconnu par les institutions partenaires qui soulignent son caractère indispensable pour les territoires de montagne.



Expertise et impact de l'AFRAT : une valeur ajoutée territoriale reconnue

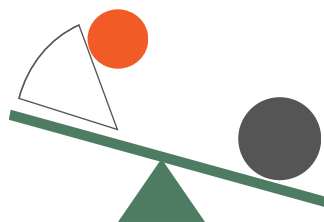
6. Expertise internationale et transfert de compétences

L'AFRAT développe une expertise internationale qui enrichit son impact territorial. Cette dimension internationale se traduit notamment par sa capacité au **transfert d'innovations** :

les expériences internationales permettent un "*retour avec mille idées et une vision plus large*" qui bénéficie aux territoires français. Cette confrontation à d'autres réalités nationales enrichit les méthodes d'intervention et anticipe les questions émergentes.



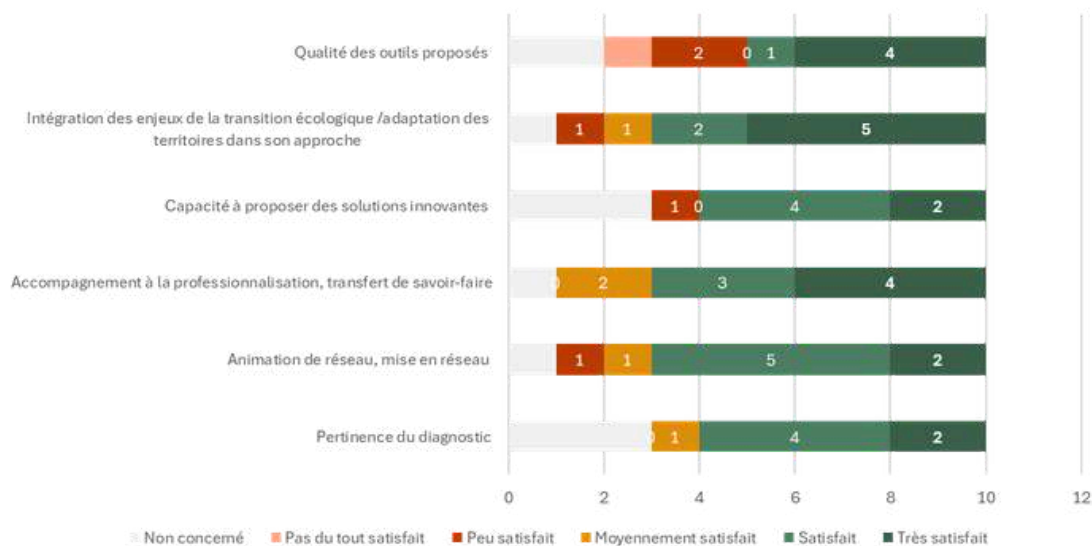
Satisfaction des parties prenantes



Les parties prenantes interviewées soulignent la qualité de l'accompagnement de l'Afrat et plus particulièrement les aspects suivants :

- **L'intégration des enjeux de la transition écologique / adaptation des territoires dans son approche**
- **L'accompagnement à la professionnalisation et au transfert de savoir-faire**
- **Sa capacité à animer des réseaux et à mettre en réseau les acteurs**

Votre niveau de satisfaction concernant les différents aspects de votre collaboration avec l'AFRAT



Conclusion

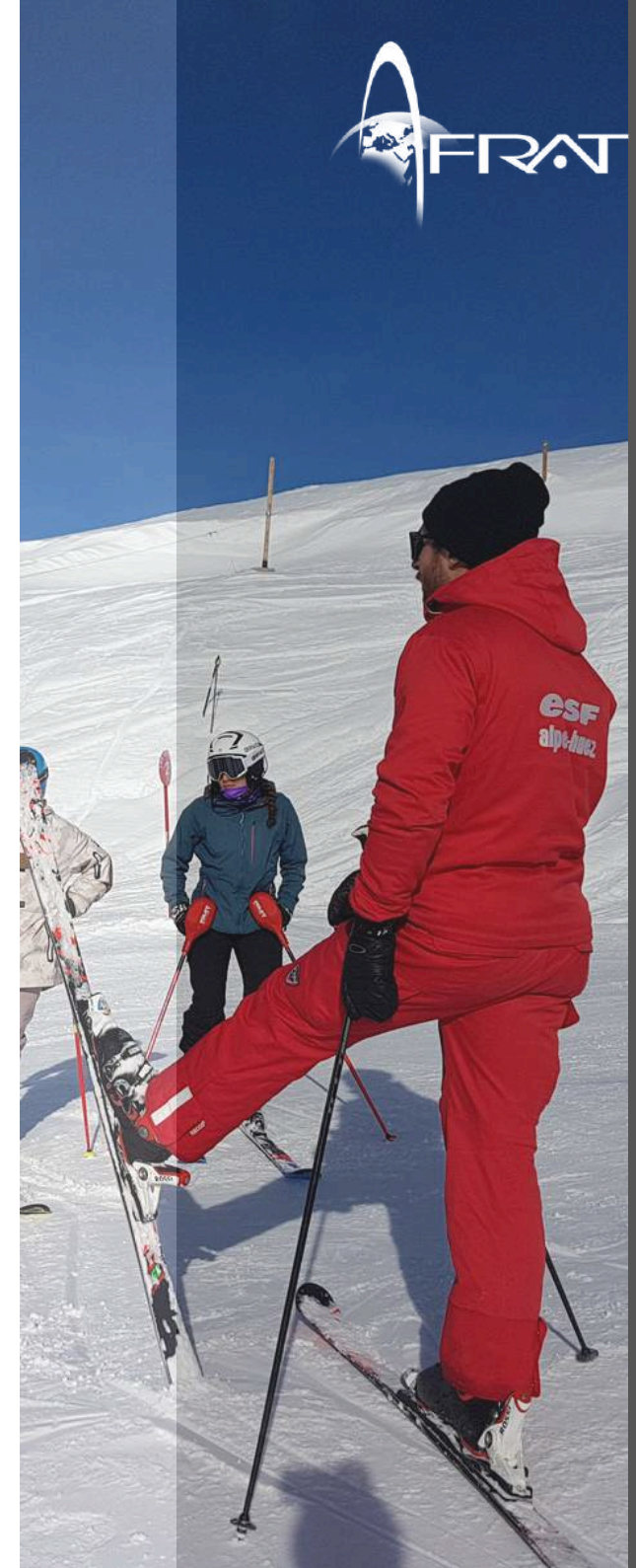
REPONSE AUX QUESTIONS EVALUATIVES

1. Pertinence des activités au regard des besoins du territoire et des parties prenantes

Les activités de l'AFRAT apparaissent pertinentes au regard des enjeux contemporains auxquels sont confrontés les territoires ruraux et de montagne.

L'enquête auprès des parties prenantes révèle que le changement climatique constitue l'enjeu le plus important (4,4/5), suivi du manque de diversification économique (3,6/5) et de la dépendance au tourisme saisonnier (3,4/5).

Face à ces défis, l'AFRAT propose une réponse adaptée en développant des formations aux métiers de la montagne dans une optique d'adaptation, permettant aux habitants de "vivre, travailler et habiter" sur ces territoires. La nécessité de diversification économique face à l'essoufflement du modèle des stations de ski - avec en moyenne 2 à 3 fermetures par an depuis les années 1990 - confirme la pertinence de cette approche.



Conclusion



REPONSE AUX QUESTIONS EVALUATIVES

2. Résultats en matière de renforcement de l'employabilité et d'insertion durable

L'AFRAT démontre une efficacité remarquable en matière d'insertion professionnelle :

- 80% des répondants ont retrouvé un emploi ou créé leur activité dans l'année suivant leur formation
- 60,4% dans un délai inférieur ou égal à 6 mois
- 81,5% des premiers emplois sont directement liés à la formation suivie
- 82% des répondants (hors retraités) sont actuellement en emploi ou en activité
- 63,6% des répondants en emploi estiment que leur activité actuelle est en lien avec la formation suivie à l'AFRAT

Le rôle de l'AFRAT semble prépondérant dans ces résultats : 76,7% des répondants estiment en effet que l'AFRAT a joué un rôle déterminant ou important dans leurs trajectoires professionnelles.



Conclusion

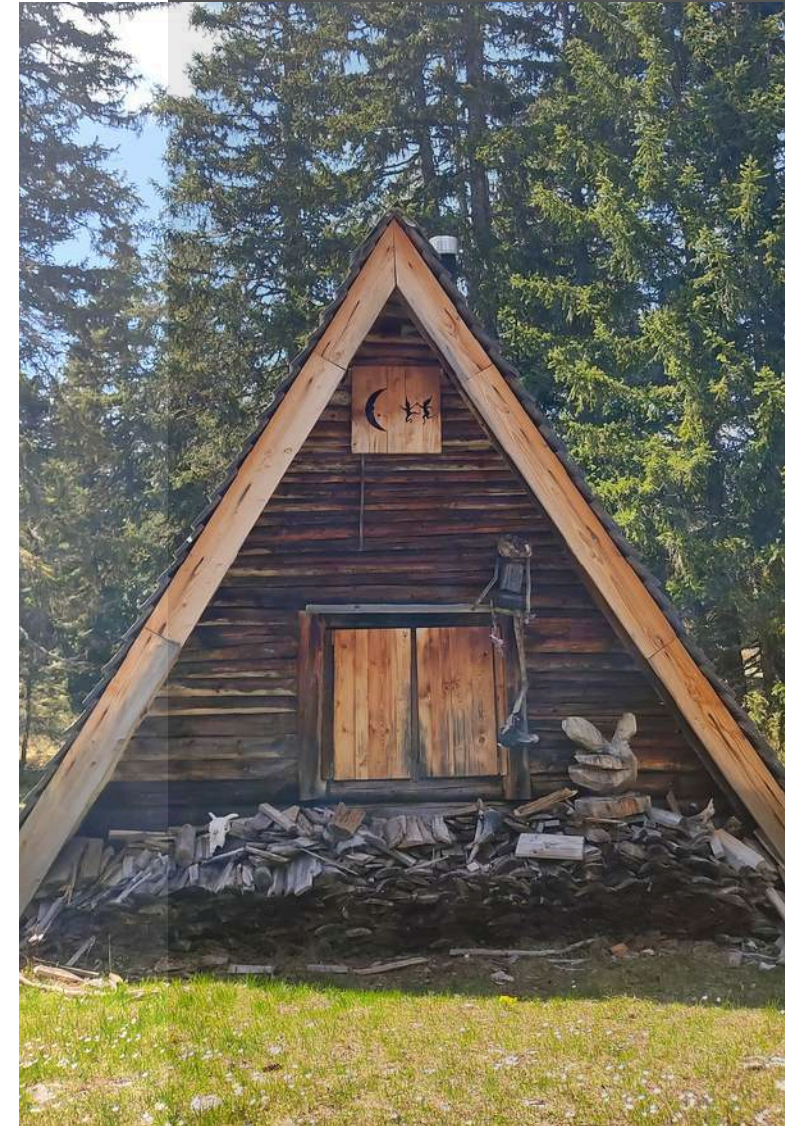


REPONSE AUX QUESTIONS EVALUATIVES

3. Valeur ajoutée en tant qu'organisme de formation et acteur du développement territorial

L'AFRAT présente une valeur ajoutée unique reposant sur cinq piliers :

- Ancrage territorial authentique : créée en 1965 par des agriculteurs du Vercors, elle "vit la montagne et habite la montagne"
- Double compétence formation-développement territorial, dépassant le simple rôle d'organisme de formation
- Capacité d'innovation avec une "structure hyper agile" capable de faire évoluer rapidement son offre
- Rôle de facilitateur reconnu pour sa capacité à "faire travailler ensemble" les acteurs territoriaux
- Impact territorial avec une reconnaissance institutionnelle comme "acteur identifié unique" sur la formation aux métiers de la montagne"



Conclusion

REPONSE AUX QUESTIONS EVALUATIVES

4. Contribution à l'adaptation des territoires face aux enjeux contemporains

L'AFRAT contribue significativement à l'adaptation territoriale :

- **66% des répondants** estiment que leur activité contribue à dynamiser un territoire rural ou montagnard
- **60%** déclarent que leur métier intègre une dimension d'adaptation au changement climatique
- **59%** intègrent "beaucoup" ou "très fortement" des pratiques respectueuses de l'environnement

L'association accompagne la **pluriactivité** (33% des répondants exercent plusieurs activités), répondant aux enjeux de saisonnalité propres aux territoires de montagne. Elle semble également jouer un rôle favorisant l'engagement citoyen avec 37% des répondants impliqués dans des associations locales



Conclusion

REPONSE AUX QUESTIONS EVALUATIVES

5. Niveau de satisfaction des stagiaires et des parties prenantes

La satisfaction est **très élevée** tant chez les stagiaires que chez les parties prenantes :

Chez les stagiaires : Les témoignages révèlent un impact "profond et durable" avec des formations décrites comme "transformatrices", "clés en main" et "pratiques". L'AFRAT est perçue comme un "tournant majeur", un "tremplin" favorisant l'ancrage territorial et la constitution d'un réseau solide.

Chez les parties prenantes : L'enquête souligne une satisfaction particulièrement élevée concernant :

- L'intégration des enjeux de transition écologique
- L'accompagnement à la professionnalisation
- La capacité d'animation de réseau
- La qualité des outils proposés

Les parties prenantes reconnaissent unanimement l'expertise de l'AFRAT et sa capacité à développer de "nouvelles dynamiques locales", des "projets collectifs innovants" et une "meilleure coopération entre acteurs".



L'AFRAT comme acteur systémique des transitions territoriales



L'analyse croisée des enjeux territoriaux et de l'expertise de l'AFRAT révèle la **pertinence stratégique** de cet acteur face aux défis contemporains des territoires ruraux et de montagne. Dans un contexte où la loi Montagne de 1985 reconnaît la spécificité de ces territoires et où les impacts du changement climatique remettent en question leurs modèles de développement, l'AFRAT apparaît comme un *"exemple de réussite"* alliant *"formation de très bonne qualité et ancrage dans un territoire très particulier"*.

Son positionnement unique, combinant formation professionnelle, ingénierie territoriale et animation de réseau, en fait un **acteur indispensable pour accompagner les transitions nécessaires des territoires** ruraux et de montagne vers plus de durabilité et de résilience.

Cette expertise, reconnue tant au niveau local qu'international, positionne l'AFRAT comme **un laboratoire d'innovations territoriales au service d'une montagne habitée et durable.**

PARTIE 3 SYNTHESE ET ANALYSE



CLE DE LECTURE DES RESULTATS QUELS EFFETS DURABLES

sur la capacité des personnes, activités et territoires à faire face aux transformations profondes ?

La rédaction et l'analyse des résultats ont été structurées autour d'une clé de lecture centrale : **la durabilité.**

Ce choix s'inscrit dans la vocation même de l'AFRAT, dont l'action vise à permettre aux personnes et aux territoires ruraux et de montagne de s'inscrire dans des trajectoires viables à long terme.

Dans un contexte marqué par les transitions climatiques, économiques et sociales, il s'agissait d'apprécier la capacité de l'action à produire des effets stables, résilients et structurants.

Les critères retenus (pertinence, cohérence, efficacité et utilité) constituent un cadre d'analyse reconnu permettant d'examiner l'action publique et associative sous plusieurs angles complémentaires.

Ils offrent une lecture équilibrée, articulant adéquation aux besoins, logique d'intervention, résultats obtenus et valeur créée.



Pertinence

Répondre aux bons enjeux, au bon endroit



Cohérence

Être aligné et lisible dans le temps



Efficacité

Produire des résultats



Utilité

Produire une valeur collective

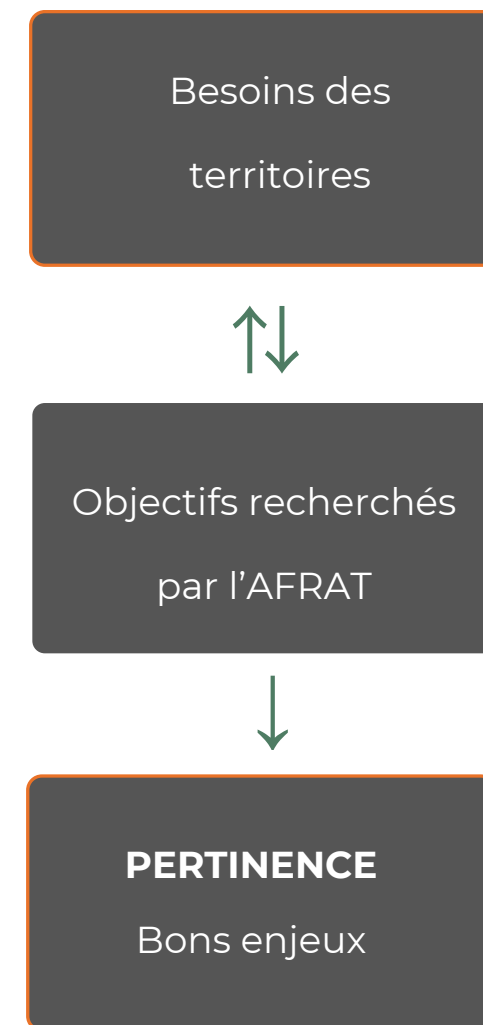
LA PERTINENCE

AGIR AU BON ENDROIT, SUR LES BONS ENJEUX.

La pertinence renvoie à l'adéquation entre les objectifs poursuivis par l'AFRAT et les besoins réels des territoires ruraux et de montagne ainsi que de leurs parties prenantes.

Elle interroge la capacité de l'association à agir sur les enjeux structurants identifiés (économiques, sociaux et environnementaux) et à proposer des réponses adaptées aux évolutions en cours.

Analyser la pertinence consiste donc à vérifier si l'action menée correspond aux priorités du contexte territorial et si elle cible effectivement les problématiques auxquelles sont confrontés les habitants, les professionnels et les institutions locales.



LA PERTINENCE

LES BESOINS DES TERRITOIRES : ENSEIGNEMENTS CLES

L'analyse croisée des données documentaires et des réponses des parties prenantes met en évidence des besoins structurants et convergents pour les territoires ruraux et de montagne.

En premier lieu, l'adaptation au changement climatique apparaît comme un enjeu prioritaire du fait qu'il impose une transformation progressive des activités et des compétences.

Le besoin de diversification économique constitue un second enjeu majeur. La dépendance historique au tourisme saisonnier expose certains territoires à des fragilités accrues.

La sécurisation des parcours professionnels passe par la pluriactivité, la création d'activités complémentaires et la montée en compétences des habitants.

Les territoires expriment également un besoin d'attractivité et d'habitabilité.

Maintenir des populations actives, favoriser l'installation durable, garantir l'accès à l'emploi et aux services constituent des conditions essentielles à leur équilibre démographique et social.

Les trois enjeux majeurs des territoires de montagne (selon les répondants - note sur 5)

4,4/5

Changement climatique

3,6/5

Manque de diversification économique

3,4/5

Dépendance au tourisme saisonnier

Evolution majeure des territoires montagnards (enseignements issus d'études récentes)



Recul de l'enneigement, hausse des risques naturels,



Essoufflement du modèle économique de certaines stations de ski,



Nécessité de repenser les modèles d'activités et d'emploi en montagne.

LA PERTINENCE

DES REPONSES PERTINENTES ET CONCRETES AUX MUTATIONS DES TERRITOIRES DE MONTAGNE

La pertinence de l'AFRAT réside dans sa capacité à intervenir précisément là où se situent les fragilités et les mutations des territoires ruraux et de montagne.

Elle répond à des besoins territoriaux identifiés et agit sur les conditions de résilience et de durabilité des territoires de montagne.

TROIS LEVIERS STRUCTURANTS

Soutenir la diversification des activités économiques et professionnelles en montagne.

Sécuriser les parcours professionnels pluriactifs et durables.

Préparer les personnes et les territoires de montagne à s'adapter aux effets du changement climatique

QUELQUES VERBATIMS



« Ce que j'ai appris à l'AFRAT m'aide à m'adapter aux évolutions du territoire, pas seulement à trouver un emploi. »

« La formation m'a permis d'envisager plusieurs activités complémentaires, là où avant je ne voyais qu'un seul métier possible. »

« En montagne, on sait que l'activité n'est pas linéaire. À l'AFRAT, on apprend à composer avec ça, pas à le subir. »

LA COHERENCE

L'ALIGNEMENT FORMATIONS / EMPLOIS / TERRITOIRES

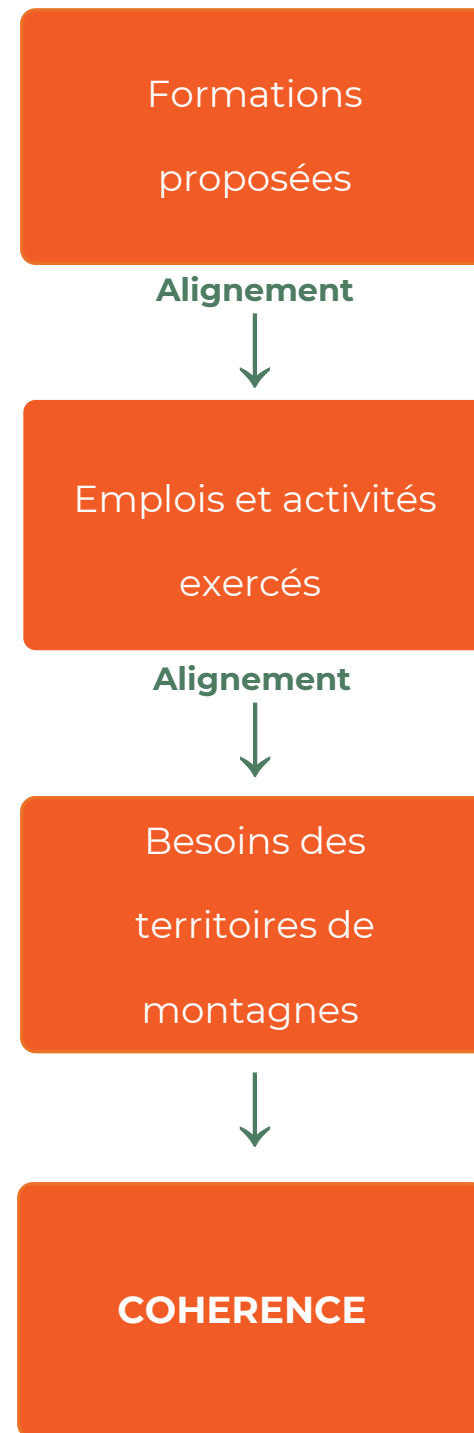


La cohérence renvoie à l'alignement entre les formations proposées par l'AFRAT, les emplois ou activités effectivement exercés par les bénéficiaires, et les besoins spécifiques des territoires de montagne.

Elle interroge la logique d'ensemble du modèle d'intervention : les compétences transmises correspondent-elles aux réalités professionnelles locales ?

Les parcours observés traduisent-ils une continuité entre formation, insertion et ancrage territorial ?

Analyser la cohérence consiste ainsi à vérifier que l'action de l'AFRAT forme un système lisible et structuré, dans lequel les contenus pédagogiques, les débouchés professionnels et les dynamiques territoriales sont articulés de manière harmonisée.



LA COHERENCE

UNE ACTION COHERENTE ET RECONNUE, QUI S'INSCRIT DANS LA DUREE

Les données de l'étude montrent qu'une large majorité des emplois ou activités créés sont directement en lien avec la formation suivie.

Les parcours observés confirment que les compétences développées permettent aux bénéficiaires d'exercer des métiers adaptés au contexte territorial et d'y maintenir une activité durable.

81,5%

des premiers emplois ou activités sont en lien avec la formation suivie

63,6%

des personnes en activité disent que leur activité actuelle est liée à leur formation AFRAT

76,7%

des répondants estiment que l'AFRAT a joué un rôle important dans leurs trajectoires professionnelles

QUELQUES VERBATIMS



« La formation m'a permis de concrétiser mon projet, m'a aidé à avoir des outils de travail et permis de rencontrer des personnes de ma région. »

La mission de l'AFRAT est perçue comme « l'accompagnement des transitions des territoires ruraux et de montagne ».

Les témoignages révèlent un impact « profond et durable » avec des formations décrites comme « transformatrices ».

L'EFFICACITE

LES ACTIONS DE L'AFRAT PRODUISENT-ELLES LES RÉSULTATS ATTENDUS ?

L'efficacité renvoie à la capacité d'une action à produire les résultats attendus au regard des objectifs fixés. Elle interroge le lien entre les moyens mobilisés et les effets observés.

Dans le cas de l'AFRAT, l'efficacité consiste à mesurer dans quelle mesure les formations et dispositifs proposés permettent effectivement d'améliorer l'employabilité des bénéficiaires, de favoriser leur insertion professionnelle et de sécuriser leurs trajectoires dans le temps.

Analyser l'efficacité implique donc de s'appuyer sur des données mesurables – taux d'insertion, délais d'accès à l'emploi, lien entre formation et activité exercée – afin d'évaluer si l'action atteint les objectifs poursuivis et produit des résultats tangibles.



Objectifs visés

Diversifier les activités,
sécuriser les parcours
Préparer aux transitions



Actions menées

Formations
Accompagnements
Animation



Résultats observés

Emploi et pluri-
activités
Pérennisation
Transitions



EFFICACITE

L'EFFICACITE

DES RESULTATS CONCRETS ET DURABLES

Les résultats observés montrent que les formations proposées par l'AFRAT produisent des effets concrets et mesurables en matière d'accès à l'emploi, de création d'activité et de maintien dans l'emploi. L'efficacité de l'AFRAT se traduit également par la capacité des bénéficiaires à exercer durablement un métier en lien avec leur formation, à développer des parcours pluriactifs adaptés au contexte montagnard et à s'inscrire dans une dynamique professionnelle stable.

L'AFRAT **favorise une insertion durable, renforce l'ancrage local et ouvre vers de nouveaux métiers** ou l'entrepreneuriat, contribuant ainsi à des parcours professionnels stables et évolutifs.

60,4%

ont retrouvé un emploi ou créé une activité dans un délai ≤ 6 mois

30,5%

ont retrouvé un emploi ou créé une activité dans un délai < 1 mois

82%

sont en emploi ou en activité aujourd'hui



FOCUS SUR LA PLURIACTIVITES

80%

des répondants retrouvé un emploi ou créé une activité dans l'année suivant la formation

33%

sont en pluriactivité (contre 7,7% de l'emploi au niveau national) et pour

68%

d'entre eux, il s'agit d'un choix.

L'UTILITE

QUELS EFFETS AU-DELÀ DES BÉNÉFICIAIRES DIRECTS ?

L'utilité renvoie à la valeur créée par l'action de l'AFRAT au-delà des résultats individuels observés.

Elle interroge la contribution globale de l'association aux dynamiques économiques, sociales et environnementales des territoires ruraux et de montagne.

.L'utilité de l'AFRAT s'exprime ainsi dans la création d'une valeur collective : consolidation des réseaux d'acteurs, diffusion de compétences adaptées aux enjeux contemporains, stimulation de coopérations locales et renforcement des capacités d'adaptation territoriale.

En ce sens, l'action de l'AFRAT dépasse la logique de formation individuelle pour s'inscrire dans une contribution durable au développement et à la résilience des territoires de montagne.



Les parcours individuels



Activités & pratiques
Diversification,
Engagement,
Transition



Territoires
Dynamique locale,
Mise en réseau,
coopération,
Qualité de vie

L'UTILITE

UNE UTILITE COLLECTIVE QUI BENEFICIE AUX TERRITOIRES

Une part significative des bénéficiaires exerce une activité contribuant à dynamiser un territoire rural ou de montagne.

Beaucoup intègrent dans leur pratique professionnelle des dimensions liées à la transition écologique.

Une proportion notable s'engage dans des associations ou des initiatives locales.

Ces éléments traduisent une contribution active à la vitalité économique, sociale et environnementale des territoires.

Ce qui est transmis par l'AFRAT – compétences techniques, compréhension des enjeux territoriaux, capacité d'adaptation, culture du collectif – **continue d'agir bien après la formation.**

66%

des répondants estiment que leur activité contribue à la dynamisation d'un territoire rural ou montagnard,

60%

déclarent intégrer une dimension de transition écologique ou d'adaptation au changement climatique dans leur activité

37%

sont engagés dans des associations locales ou initiatives citoyennes (moyenne nationale de 20,1 %)

Des trajectoires individuelles transformées en ressources locales, L'AFRAT encourage l'engagement citoyen, associatif entrepreneurial et écologique, Le réseau d'anciens AFRAT constitue une infrastructure sociale sur plusieurs décennies

CE QUI CARACTERISE L'AFRAT



Ancrage territorial

Légitimité historique reconnue des professionnels de la montagne



Capacité d'innovation

Flexibilité et adaptation aux transitions



Impact territorial

Acteur reconnu en France et à l'international

Les impacts observés s'expliquent en grande partie par la manière dont l'AFRAT conçoit et met en œuvre son action.

Son intervention repose sur une approche intégrée, articulant formation, développement territorial et mise en réseau des acteurs.

L'AFRAT travaille au plus près des réalités locales, en lien étroit avec les professionnels et les collectivités et adapte en permanence ses dispositifs aux évolutions des territoires de montagne.

Cette capacité à combiner ancrage territorial, innovation pédagogique et coopération multi-acteurs constitue une caractéristique structurante de son modèle et un facteur déterminant de la durabilité des effets produits.



Double compétence

Formation et développement territorial



Facilitateur et animateur de réseau

Mise en réseau multi-échelle, animation territoriale



Transfert de compétences

Diffusion d'innovations et savoir-faire notamment sur les projets internationaux

QUELQUES VERBATIMS

Ces verbatim illustrent la capacité de l'AFRAT à accompagner des parcours de reconversion et de création d'activité en montagne, en tenant compte des spécificités économiques et sociales des territoires.

Ils témoignent également de son rôle dans le renforcement de l'ancrage local des bénéficiaires et dans la consolidation de réseaux professionnels favorisant la coopération et la mutualisation.

Au-delà de compétences techniques, l'AFRAT diffuse des valeurs humaines, solidaires et innovantes qui structurent les pratiques professionnelles et contribuent à des dynamiques collectives durables.

Par son action, elle participe ainsi à l'insertion professionnelle des individus tout en contribuant plus largement au développement et à la vitalité des territoires ruraux et montagnards.



L'AFRAT : un « exemple de réussite » alliant « formation de très bonne qualité et ancrage dans un territoire très particulier. »

« L'AFRAT met, en relation des personnes qui veulent bien faire et faire le bien avec des professionnels qui le pratiquent »

« Des rencontres essentielles pour confirmer et dynamiser les initiatives »

LA DURABILITE COMME SIGNATURE DE L'AFRAT

Au terme de cette étude, une évidence s'impose : l'AFRAT agit comme un acteur structurant de la durabilité des territoires de montagne.

En transformant les parcours professionnels, elle contribue à transformer les dynamiques territoriales.

En accompagnant des reconversions, en soutenant la pluriactivité et en intégrant les transitions climatiques et écologiques, elle renforce la capacité des territoires à rester vivants, attractifs et adaptables.

Son ancrage, sa logique collective et sa capacité d'innovation lui permettent d'articuler formation, développement territorial et transition.

Au-delà de sa réponse à des besoins immédiats, l'AFRAT participe à construire des territoires habitables et résilients sur le long terme. Acteur des transitions humaines et territoriales, elle contribue depuis plusieurs décennies à faire de la montagne un territoire d'avenir durable.



Pertinence

Bons enjeux



Cohérence

Alignement



Efficacité

Résultats



Utilité

Valeur collective



L'AFRAT, un *acteur systémique* des transitions territoriales



Pertinence · Bons enjeux

Répondre aux défis contemporains des territoires de montagne avec des réponses adaptées.

Cohérence · Alignement

Formations alignées avec les emplois exercés et les besoins spécifiques des territoires.

Efficacité · Résultats

80% insérés dans l'année, 82% en emploi, 33% pluriactifs par choix.

Utilité · Valeur collective

66% dynamisent un territoire rural. 60% intègrent la transition écologique. 37% engagés localement.

Au-delà de sa réponse à des besoins immédiats, l'AFRAT participe à construire des territoires habitables et résilients sur le long terme. Acteur des transitions humaines et territoriales, elle contribue depuis plusieurs décennies à faire de la montagne un territoire d'avenir durable.

« Un laboratoire d'innovations territoriales au service d'une montagne habitée et durable. »

Cette étude a été rendue possible grâce à l'engagement et à la disponibilité de l'ensemble des personnes qui ont contribué à cette démarche d'évaluation.

- les anciens stagiaires qui ont partagé leur parcours, leur expérience et leurs trajectoires de vie,
- les partenaires et parties prenantes institutionnelles et territoriales pour leurs contributions,
- ainsi que les élus et les salariés de l'AFRAT mobilisés tout au long de la démarche.

Leurs témoignages donnent à voir la portée humaine, territoriale et durable des actions de l'AFRAT. Merci à tous !

Cette étude a été réalisée grâce au soutien financier de l'Union Européenne dans le cadre du programme SOFIGREEN · Évaluation : Eve Durquety (Impact- ED) & Julien Lois (SCOP CAE Elycoop) · Septembre 2025